



Communiqué 2016 - 10

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 12 avril 2016

ASSEMBLÉES RÉGIONALES – STATUTS ET RÈGLEMENTS

Votre délégué régional tiendra une réunion sous peu.

Informez-vous!

Bonjour,

À l'aube des négociations, nous avons besoin du plus de membres possibles impliqués dans notre syndicat.

Nos statuts et règlements constituent notre mode de fonctionnement interne et il est appelé à évoluer. Ainsi, il y a un comité qui a été créé en 2014 et qui a complété ses travaux. Le comité a travaillé pour apporter les propositions de modification que nous vous avons déjà soumises à l'assemblée générale de l'automne 2015.

Toutes les démarches et explications sont également disponibles sur le site du SEMB.

[\(http://www.semb-saq.net/a-propos/statuts-et-reglements-2014/\)](http://www.semb-saq.net/a-propos/statuts-et-reglements-2014/)

Au final, c'est l'assemblée générale (donc NOUS TOUS) qui va accepter ou non les modifications suggérées.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES ONT POUR BUT DE VOUS INFORMER À SAVOIR QUELLES MODIFICATIONS NOUS DÉSIRONS APPORTER AUX STATUTS ACTUELS ET D'EN DISCUTER.

PAR LA SUITE, VOUS DEVREZ VOTER EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU PRINTEMPS 2016 (mai-juin).

Solidairement,

L'exécutif du SEMB-SAQ

Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ

4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9

514-849-7754 / 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com